

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 3 août 2020 à 19 h 30, à huis clos et par visioconférence.

SONT PRÉSENTS :

Pierre Cormier	maire
Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

EST ABSENTE :

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
---------------------	------------------------

EST AUSSI PRÉSENTE :

Meggie Richard	directrice générale
----------------	---------------------

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30

**RÉSOLUTION N° 1156-20
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Retraits :

- 3.1 Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2020
- 5.2 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : modification de bail.

Il est proposé par le conseiller le conseiller Jonathan Blais appuyé par le conseiller le conseiller Charles Arsenault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 1157-20
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 JUILLET 2020

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de
385 057,08 \$ en date du 31 juillet 2020.

RÉSOLUTION N° 1158-20
CONTRAT 2020-400 «FOURNITURE DE GRANULAT POUR FINS D'ABRASIF» :
RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 30 juillet 2020 concernant
le contrat n° 2020-400 « Fourniture de granulats pour fin d'abrasif »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Charles Arseneault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2020-400 « Fourniture de granulats pour fins d'abrasif » soit
accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Minganie Équipement et ce, pour
la somme de 8 048,25\$, taxes incluses.

RÉSOLUTION N° 1159-20
ACQUISITION DE DONNÉES LIDAR ET PRISES DE VUES AÉRIENNES :
MANDAT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les images aériennes du secteur de la
Municipalité de Havre-Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme PHB en date du 4 juin 2020;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le conseil municipal mandate la firme PHB pour procéder à la prise de vues
aériennes et à l'acquisition de données LIDAR, selon l'option 1 - Lidar et Photo de
l'offre de service en date du 4 juin 2020.

**RÉSOLUTION N° 1160-20
PROLONGATION - TAUX D'INTÉRÊT APPLICABLE AUX TAXES FONCIÈRES
POUR L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité de Havre-Saint-Pierre à décréter, par résolution, un taux différent que celui prévu par règlement;

CONSIDÉRANT QU'en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie Covid-19, la Municipalité désire alléger le fardeau fiscal de ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 1107-20 le 6 avril 2020, afin que le taux d'intérêt sur les taxes municipales exigibles pour l'année courante soit de 0% et que ce taux soit maintenu jusqu'au 31 juillet 2020;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le taux d'intérêt sur les taxes municipales exigibles pour l'année courante de 0% soit prolongé du 31 juillet au 31 août 2020.

**RÉSOLUTION N° 1161-20
MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS : MANDAT**

CONSIDÉRANT QUE la convention collective actuelle des employés municipaux vient à échéance le 30 septembre 2020;

CONSIDÉRANT la nécessité de négocier les termes de la convention collective subséquente;

CONSIDÉRANT l'expertise dans ce domaine de la firme Morency Société d'avocats;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Morency Société d'avocats en date du 12 juillet 2020;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le conseil municipal mandate la firme Morency Société d'avocats, afin de soutenir la Municipalité de Havre-Saint-Pierre tout au long du processus de négociation à venir concernant la convention collective des employés municipaux.

RÉSOLUTION N° 1162-20
TOURISME CÔTE-NORD DUPLESSIS - PROTOCOLE D'ENTENTE SAISON
2020 : AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que madame Claudia Richard, coordonnatrice division culture et tourisme soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, le protocole d'entente saison 2020 à intervenir avec Tourisme Côte-Nord Duplessis.

RÉSOLUTION N° 1163-20
PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE - REPRÉSENTANT : NOMINATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité siège au sein du conseil d'administration du Port de Havre-Saint-Pierre:

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil municipal, afin de représenter la Municipalité pour la prochaine année;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la conseillère Nathalie Bernier soit nommée représentante de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre au sein du conseil d'administration du Port de Havre-Saint-Pierre.

RÉSOLUTION N° 1164-20
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 53.

Pierre Cormier, maire

Meggie Richard, directrice générale